

Réf: Dossier N° 074101

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGGREKO ENERGY SERVICES »

Siège social Abidjan, Marcory, zone 4, Lot 45C, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGGREKO ENERGY SERVICES »

Objet : -La fourniture de prestation de services de maintenance et de contrôle de central électrique

-L'entretien et la réparation d'unités de production d'électricité

-La fourniture de prestation d'ingénierie, de mise en services de supports techniques et solutions de location d'énergie

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 11,000,000 F CFA divisé en (1100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, zone 4, Lot 45C, Ilot 00

Dirigeant(s) : M HIEN KAMBIRE ABDOUL (GÉRANT), M RACHEZ DOMINIQUE YVES RAYMOND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00848 du 15/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05531/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

